

Ravalement de façades au centre-ville - Subventions

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Cette question est retirée de l'ordre du jour.

M. TOURRAIN : Pourriez-vous nous indiquer pour quelles raisons, s'il vous plaît, le ravalement des façades a été retiré ?

M. PINARD : Ce sont les rénovateurs qui l'ont demandé !

M. PONÇOT : Il ne s'agit pas du tout d'être contre le ravalement des façades, bien au contraire, mais d'essayer, précisément au sein de la commission, de tirer un certain nombre de points de convergence. C'est pour mieux vous présenter le dossier plus tard.

M. TOURRAIN : Espérons que la convergence jouera à fond pour que les façades soient mieux ravalées, et en plus grand nombre.

La discussion est close.

Dont acte.